

BREVET/40 Sujet 5 blanc

Durée de l'épreuve : 2h. L'épreuve est notée sur 40 points. Maîtrise de la langue : 4 points
Temps donné à titre indicatif

Partie 1 **Histoire** /13

Questions 7 pts



- 1 Quelles sont les dates de la première croisade ? **1 pt**
- 2 A quelle époque est rédigée l'Encyclopédie ? **1 pt**
- 3 Quelles sont les dates du régime de Vichy ? **1 pt**
- 4 Expliquez ce qu'est le S.T.O. **1 pt**
- 5 Décrivez et racontez, dans un développement organisé d'une dizaine de lignes, une crise de la guerre froide en la situant dans le temps. **3 pts**

Travailler sur un document 6 pts

Document Le témoignage de Simone Veil déportée à l'âge de 16 ans



J'ai été arrêtée à Nice le 29 ou le 30 mars 1944. Chaque semaine, les Juifs avaient été arrêtés partaient pour Drancy [...].

On arrivait à Auschwitz-Birkenau dans la nuit. La rampe était éclairée par de puissants projecteurs. Cette « mise en scène » permettait sans doute de séparer les familles en évitant les incidents et les violences. Poussés brutalement hors des wagons par des hommes en tenue de bagnards, nous étions affolés par les cris et les aboiements des chiens. Tout de suite les SS, aidés de déportés, nous faisaient mettre en rang afin de séparer ceux qui allaient entrer dans le camp et ceux qui iraient à la chambre à gaz [...]. À partir de début mai jusqu'à la fin juin 1944, on a vu défiler les trains venant de Hongrie les uns après les autres sur la rampe prolongée pour être tout près de la chambre à gaz et du crématoire. Du bloc où j'étais, on voyait les gens descendre, certains étaient dans le camp mais la plupart étaient directement conduits vers les chambres à gaz. Les trains se succédaient. Plusieurs centaines de milliers de Juifs venant de Hongrie sont ainsi arrivés à Auschwitz en deux mois. La plupart ont été gazés dès leur arrivée. C'était effrayant...

D'après *Le Monde*, n° 50, supplément au *Monde* n° 18666, du 29 janvier 2005.

- 1 Présentez le document. **1 pt**
- 2 Expliquez pourquoi Simone Veil a été arrêtée et comment elle a été déportée **2 pts**
- 3 Où Simone Veil a-t-elle été envoyée ? Qu'arrivait-il aux prisonniers à leur arrivée ? **2 pts**
- 4 Pourquoi peut-on dire que le camp d'Auschwitz est un camp d'extermination ? **1 pt**

Partie 2 Géographie /13

Questions 7 pts



Aux candidats :

1. Ecrivez très lisiblement : vos prénoms et nom votre numéro d'inscription
2. Remplissez la partie supérieure de cette feuille

Prénoms : _____

Nom : _____

No D'INSCRIPTION _____

Indispensable

1 Sur le planisphère ci-dessous, placez en les nommant trois grands pays émergents. Puis placez, en traçant un cercle rouge, les trois principaux pôles de puissance mondiaux et nommez-les. **3 pts**



2 Comment s'appelle l'étalement spatial qui accompagne la croissance des villes ? Comment s'explique-t-il ? **2 pts**

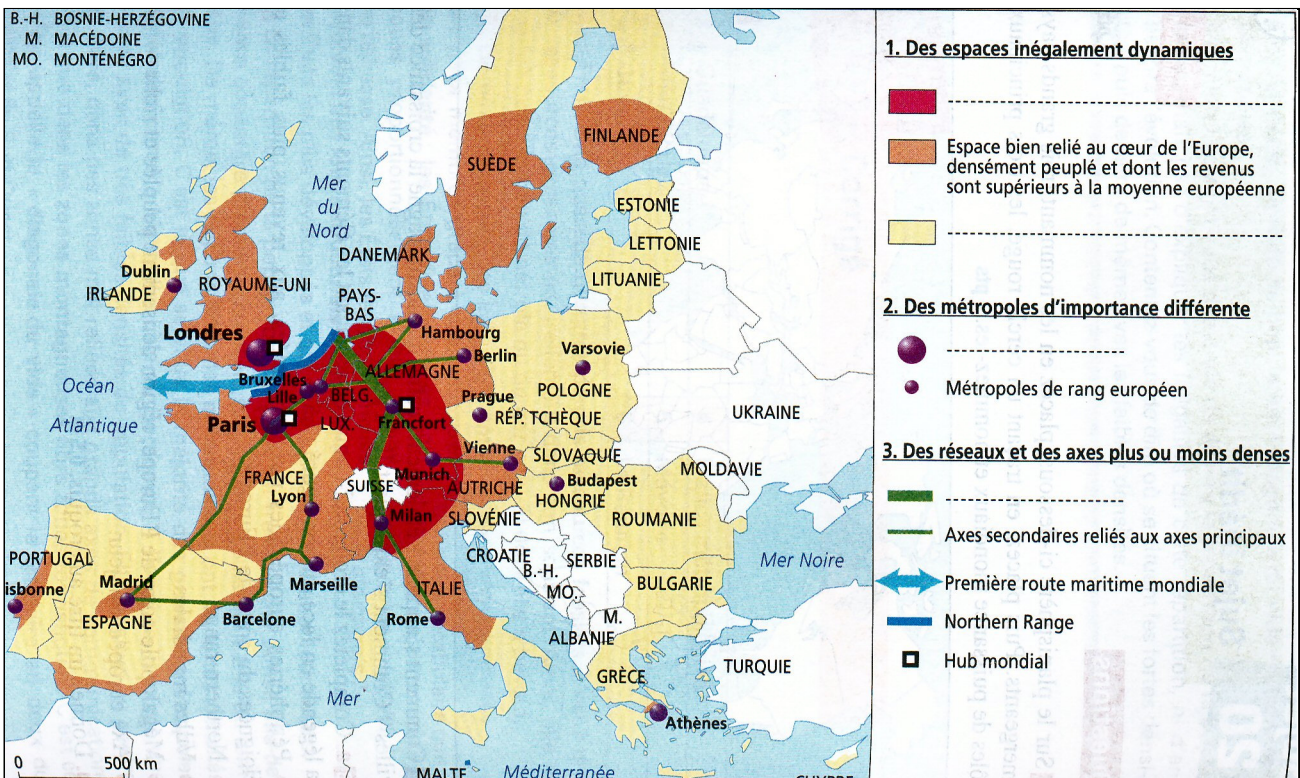
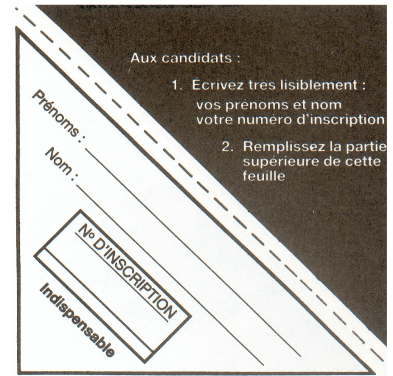
3 a. Complétez le croquis ci-dessous en replaçant les éléments suivants dans

la légende en face du bon figuré : **1,5 pt**

- Villes mondiales**
- Mégalopole cœur de l'Europe, région densément peuplée et riche**
- Axe européen majeur**
- Périphéries européennes moins peuplées, aux revenus plus faibles et éloignées du cœur de l'Europe**

éloignées du cœur de l'Europe

b. Donnez un titre au croquis **0,5 pt**



Travailler sur un document 6 pts
Document L8 500 salariés de SFR à la Plaine



Ce sera dans quelques années le premier employeur privé de Saint-Denis. Hier, Frank Esser, le PDG de SFR, et Olivier de la Roussière, le président de Vinci immobilier, ont posé la première pierre du futur siège social de l'opérateur téléphonique.

En 2015, tous les salariés du groupe, soit 8 500 personnes, s'implanteront dans le secteur Landy-Pleyel sur un terrain de 4 hectares situé non loin du Stade de France où, depuis plusieurs semaines, les engins de terrassement s'activent. Le projet, gigantesque, s'articulera autour de quatre bâtiments de bureaux et accueillera de nombreux espaces communs : cinq restaurants, des commerces, un pôle de conférence, un auditorium, une salle de sport et 1600 places de parking. Sauf imprévu, les 4 500 premiers salariés déménageront fin 2013 ; les 3 500 autres suivront deux ans plus tard. « C'est un projet ambitieux, explique Frank Esser, le PDG. Le choix de Saint Denis s'est imposé à nous car c'est un lieu central, très bien desservi, identifié par le Grand Paris comme un pôle de compétitivité et prestigieux du fait de la présence à nos côtés d'entreprises comme Generali, BNP, etc. » L'arrivée de cette entreprise confirme le dynamisme de ce quartier, que certains surnomment la Petite Défense. « Avec cette installation, Saint-Denis dépassera la barre des 100 000 emplois, au plus haut de son histoire, se félicite Didier Paillard, le maire (PC). Cette première pierre s'inscrit dans le projet d'aménagement global du secteur Landy-Pleyel. » Outre les RER B et D, le quartier accueillera d'ici une vingtaine d'années le futur pôle intermodal de Pleyel, où transiteront deux lignes du Grand Paris Express, le prolongement de la ligne 14 et des lignes TGV. De quoi séduire les entreprises et les salariés. Hier, Didier Paillard a ainsi rappelé que sa « ville construisait de nombreux logements et notamment des logements 1 %, à destination des salariés ». Car c'est bien là l'enjeu pour l'agglomération : « Ce dynamisme économique doit profiter aux habitants du 93, y compris aux plus précaires », martèle Patrick Braouezec, le président de Plaine Commune.

D'après Nathalie Pellier, *Le Parisien* du 11 novembre 2011

- 1** Sur quel territoire s'installe l'entreprise SFR ? A quel type d'espace productif appartient-il ? **1 pt**
- 2** Quelles sont les raisons qui expliquent la localisation de SFR et d'autres entreprises ? **2 pts**
- 3** Quels autres acteurs sont mentionnés dans l'article ? Quel est leur rôle ? **2 pts**
- 3** Quel impact peut avoir ces localisations sur ce territoire ? **1 pt**

Partie 3 Education civique /10

Questions 4 pts



- 1 Quelle sont les conditions pour être citoyen en France ? **2 pts**
- 2 Qui détient le pouvoir exécutif dans la V^e République ? **1 pt**
- 3 Quels sont les cinq Etats membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU ? **1 pt**



Travailler sur un document 6 pts

Document LOI du 1^{er} juillet 1901 relative au contrat d'association

Titre I.

Article 1

L'association est la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun, d'une façon permanente, leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que de partager des bénéfices. Elle est régie, quant à sa validité, par les principes généraux du droit applicables aux contrats et obligations.

Article 2

Les associations de personnes pourront se former librement sans autorisation ni déclaration préalable [...].

Article 3

Toute association fondée sur une cause ou en vue d'un objet illicite, contraire aux lois, aux bonnes mœurs, ou qui aurait pour but de porter atteinte à l'intégrité du territoire national et à la forme républicaine du gouvernement, est nulle et de nul effet.

- 1 A l'aide de la loi de 1901, expliquez ce qu'est une association ? **1pt**
- 2 Pourquoi peut-on dire que l'on créer une association librement ? **1 pt**
- 3 D'après vos connaissances, dans quels domaines travaillent les associations (trois domaines minimum attendus) ? **1,5 pt**
- 4 Quand une association peut-elle être interdite ? **1,5 pt**
- 5 QA l'aide de vos connaissances, donnez un exemple précis d'une action menée par une association ? **1 pt**